

DE NOUVELLES RESTRICTIONS À NOS LIBERTÉS, DE NOUVELLES ATTAQUES ANTISOCIALES.

Le gouvernement vient de remettre en route « l'état d'urgence » sanitaire : des mesures restrictives des libertés individuelles et collectives, dont un couvre-feu, ont été annoncées par le Président de la République, prétendument fondées sur une analyse « scientifique » de l'épidémie de coronavirus, cependant les autorités sanitaires du pays ne s'interrogent plus sur la surmortalité à venir des autres grandes causes de décès (cancers, maladies cardio-vasculaires) dont la prise en charge est délaissée, ni sur le fait qu'une partie des sujets classifiés parmi les personnes « décédées de la Covid » sont en réalité mortes en raison d'une autre pathologie mais classifiées Covid parce qu'elles étaient également porteuses du virus.

Ces affirmations sont celles de 270 médecins, infirmier-e-s, chercheur-se-s et philosophes, dont la tribune qui devait initialement être publiée dans le Journal du Dimanche le 27 septembre, a finalement été censurée juste avant sa parution.

Il est évident à la lumière de ce manifeste que nous ne devons pas nous laisser gouverner par la peur et l'aveuglement, lesquels conduisent à des interprétations erronées des données statistiques et à des décisions administratives disproportionnées, telles que paralyser tout ou partie de la vie de la société. La tentative de faire disparaître ce virus en réduisant à néant la vie sociale peut avoir aussi pour but de créer un climat anxiogène dans la population, peu propice à une vision lucide et critique face aux mesures gouvernementales.

Et bien entendu, c'est sous couvert de cette crise sanitaire que les entreprises toujours plus avides de profits justifient le recours aux fermetures et aux licenciements : pour nos secteurs on peut citer

Bridgestone, Cargill, Agfa, Hutchinson, Michelin, Boiron, Famar... Tandis que le gouvernement dispense à qui mieux mieux des subventions aux entreprises (72,2 milliards d'euros en 2019 et 100 milliards sur 2020, baptisés « plan de relance »).

Le capitalisme se frotte les mains, tire à lui tous les profits, et récupère également les subventions de l'Etat... Et tout cela semble acquis, comme accepté par les salariés impactés : en effet, devant ce désastre économique, les réactions au niveau nécessaire sont pratiquement inexistantes.



Le virus ne doit en aucun cas servir d'alibi pour anéantir toute l'économie et nous priver des moyens de vivre décemment.

**IL EST PLUS QU'URGENT DE DIRE NON
À CETTE DICTATURE SOUS-JACENTE !**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. Le coup de gueule.

LA RIPOSTE GENERALE

Dans le cadre de la "Riposte Générale" dont la FNIC est l'une des Fédérations initiatrices, des offensives interprofessionnelles ont d'ores et déjà été menées :

dans le Nord, devant le siège social du Groupe Auchan, à Lyon et à Avignon, tandis que d'autres initiatives sont encore en préparation.

Les Fédérations CGT qui s'impliquent dans l'organisation des marches sont celles des secteurs les plus menacés par les PSE et les vagues de licenciements. La période actuelle, dramatique pour les salariés et les fonctionnaires dans tout le pays, impose un sursaut organisé du mouvement ouvrier. C'est bien là une des raisons majeures qui pousse les syndicalistes de classe, dans toute la France, à innover dans les modes d'action et à exiger une plus grande réactivité et combativité de l'ensemble de la CGT, du sommet à la base.

Pour beaucoup d'entre nous, la CGT n'est pas à la hauteur de la situation. Alors que la casse sociale s'intensifie et que le gouvernement et le patronat entendent utiliser la crise pour obtenir le maximum de profits, hors de question de ne rien faire face aux drames et aux injustices provoqués par la crise systémique du capitalisme, d'où cet appel aux "Marches pour l'emploi et la dignité."

Il faut nous attaquer, tous ensemble et en même temps, à la cause, le système capitaliste, pour ne pas rester condamnés à des luttes défensives et isolées les unes des autres. Toutes et tous à Martigues les 29 et 30 octobre.

Les moyens ne doivent pas être un frein à la participation. En cas de difficultés, contactez la Fédération.



l'information

COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Du fait que la population française s'est apparemment insuffisamment soignée durant la période de confinement, le gouvernement impose aux complémentaires santé une taxe de 1,5 milliard d'euros qui s'ajoutera à l'actuelle Taxe Additionnelle de Solidarité que payent les mutuelles pour financer la Sécurité sociale et ce, dès 2021. Au passage, il faut noter qu'à sa création, en 2011, celle-ci représentait 1,75 % de nos cotisations contre 13,15 % à la date d'aujourd'hui, et une prévision à 16,5 % avec l'application de cette nouvelle taxe.

Alors que ces complémentaires santé augmentent déjà régulièrement (de l'ordre de 5 % par an : on peut donc compter qu'au bout de 20 ans, cela fait 100 % d'augmentation du tarif), celles-ci envisagent, malgré tout, de répercuter cette hausse sur nos cotisations.

L'impact risque d'être important pour nous, retraités, qui payons en totalité notre couverture santé complémentaire.

Il est fréquent que lors du passage à la retraite, pour des raisons purement financières, nombre d'entre nous adhèrent à d'autres assurances privées, moins onéreuses mais aussi moins intéressantes, en termes de prestations, que les mutuelles Groupe.

Nous souhaitons que la revendication suivante soit mise en place par notre Fédération : dès lors qu'une personne partant à la retraite souhaite conserver la mutuelle du Groupe dans lequel elle travaillait, il doit y avoir une participation de l'employeur, de la même manière qu'elle s'applique au personnel actif.

Nos Syndicats et sections de retraité-e-s doivent s'emparer de cette revendication.

URGENCES

Le gouvernement instaure dès 2021 un "forfait patient urgences" (inscrit dans l'article 28 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021), dont devra s'acquitter tout patient passant aux

urgences d'un hôpital, lequel représente une somme de 18 €.

Encore une mesure prise sur le dos des plus précaires, des plus vulnérables et un racket sur notre santé !

DÉCLARATION FNIC-CGT CONCERNANT L'ANNONCE DE FERMETURE DE BRIDGESTONE BETHUNE



Après avoir pris, détourné et volé l'argent public, comme la plupart des grandes entreprises du Caoutchouc, qui, pour rappel, doivent toujours nous apporter la justification du vol des 440 millions

d'euros de CICE sur les 450 millions d'euros perçus en 2017, Bridgestone vient à son tour, agrandir la liste de ces voleurs.

L'entreprise, après avoir reçu plusieurs millions d'euros d'aides publiques, dont : 1,8 million de CICE, 2,7 millions d'euros de différentes subventions de la région, de la communauté d'agglomérations de Béthune, de l'Etat et du FEDER « Fonds européen », vient annoncer la fermeture de l'usine.

Sans aucun remords, ni honte, le mépris de l'entreprise Bridgestone envers ses 863 salariés, est à l'image de ce que porte le patronat dans cette branche du Caoutchouc. Tout est fait au nom de la finance, avec la volonté d'augmenter à tout prix leurs marges et leurs profits, même si cela doit détruire des emplois et plonger des familles dans la misère, après avoir tant donné et très peu reçu. Voilà ce qu'est Bridgestone.

Cette fermeture concerne 863 salariés venant s'ajouter aux 690 salariés de Michelin la Roche-Sur-Yon et aux 1 000 ruptures conventionnelles collectives chez Hutchinson. Au total, au nom ou plutôt, à l'aubaine de

la pandémie, ces entreprises délocalisent pour satisfaire leurs actionnaires et cela se chiffre par 2553 emplois directs détruits et plus de 7 600 emplois induits.

Jusqu'où ces fossoyeurs d'emplois, parfaitement connus du Gouvernement vont-ils aller ?

La FNIC-CGT et son Syndicat CGT Bridgestone demandent l'annulation de cette fermeture et de celles qui sont d'ores et déjà dans les tuyaux d'autres grandes entreprises. Nous demandons la mise en place de projets alternatifs et d'un plan d'investissement qui permettent de suivre l'évolution des productions liée à la consommation actuelle, afin de couper court aux propos indécents de ces nantis de patrons, arguant le manque de compétitivité qu'ils ont eux-mêmes organisé. Nous demandons que toutes les aides publiques soient conditionnées à la garantie et au développement de l'emploi dans l'entreprise Bridgestone. Nous demandons que ces aides soient associées à un bouclier anti-dumping social, faisant un partage de l'augmentation des marges dans les caisses sociales des deux pays concernés par cette délocalisation.

La FNIC-CGT et le Syndicat CGT Bridgestone, exigent en cas de fermeture, le remboursement intégral de toutes les aides publiques que l'entreprise Bridgestone aurait perçues sur toute la durée de son existence sur le sol français.

Nous n'avons pas à financer le gavage des actionnaires !

INTERNATIONAL

75 ans après sa création, la FSM continue sur la même voie, sans compromis envers le capitalisme. Cette année 2020 est consacrée à son **75^{ème} anniversaire**, une date non seulement historique mais aussi un anniversaire d'action : **la journée mondiale des retraités, le 1^{er} octobre.**

Ces actions planifiées au mois d'octobre, honorent malgré les conditions difficiles dans lesquelles nous vivons, le message envoyé par les travailleurs pionniers de Paris fondant la Fédération Syndicale Mondiale il y a 75 ans.

**Tous présents pour la
célébration du 75^{ème} anniversaire
de la FSM !**



L'Agenda

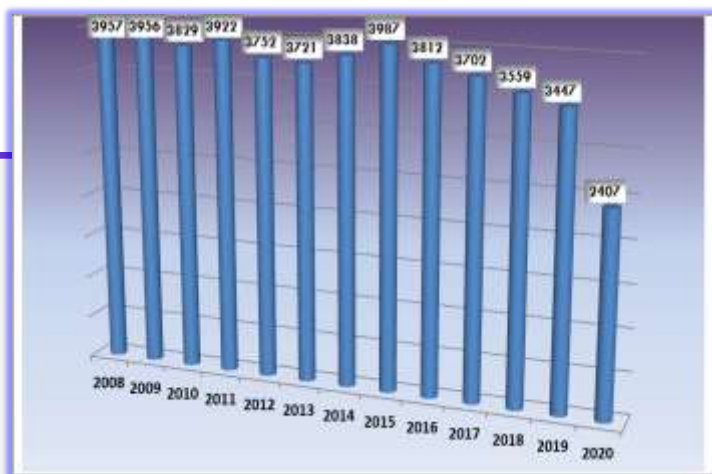
- ❑ ASSISES DE LA RIPOSTE GÉNÉRALE LES 29 ET 30 OCTOBRE 2020.
- ❑ CONGRÈS FÉDÉRAL DU 30 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020.
- ❑ PROCHAIN CONSEIL NATIONAL UFR LE 3 NOVEMBRE 2020.

l'Orga - le point

FNI AU 14 OCTOBRE 2020

À part un retard dans la gestion des cotisations, rien ne justifie réellement le retard conséquent dans la collecte des FNI et timbres : **encore une centaine à récupérer pour 2019.**

Quant à 2020, nous sommes au même niveau qu'à la même période l'année passée, soit plus de 1 000 FNI en retard : étant donné que nous nous approchons de la fin 2020, il y a vraiment **URGENCE**, chers Camarades, à agir : **ce sont bien nos cotisations qui font vivre notre CGT, alors, chacun, dans nos sections de syndicats ou multipro, retrouvons nos manches !!!**



Vaccin(s) : attention danger !

La Conférence épiscopale catholique du Kenya, qui administre de nombreux hôpitaux, a participé à la campagne de vaccination contre le tétanos, organisée par l'OMS et l'Unicef en mars et octobre 2014, pour les patients âgés de 14 à 49 ans. Face aux rumeurs qui circulaient, la Conférence épiscopale a demandé au ministre kenyan de la Santé de vérifier la composition des vaccins. Devant son refus, le laboratoire AgriQ-Quest Ltd a été mandaté pour procéder à des expertises qui ont révélé la présence de 24 à 37,5 % d'hormones béta humaines chorioniques gonadotrophiques (β hCG), une quantité largement suffisante pour provoquer la stérilité des patientes. Le ministre de la Santé a réfuté ces résultats, affirmant qu'il était impossible d'introduire des β hCG dans ces vaccins.

L'évêque d'Embu, qui est aussi président de la Commission de la Santé de la Conférence épiscopale catholique du Kenya, a alors largement communiqué, accusant l'OMS, l'Unicef et le gouvernement kenyan d'avoir délibérément inoculé à leur insu du β hCG à des patientes afin de les stériliser...

Pour le vaccin du tétanos qui s'administre en trois prises,
un tiers des doses étaient empoisonnées !

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ N'A PAS SOUHAITÉ COMMUNIQUER.

Il est pour le moins scandaleux et étrange, que la majorité des Etats ainsi que diverses organisations humanitaires ayant eu connaissance de ce drame, soient restés plus que silencieux...

Si un vaccin peut être implanté avec un agent de stérilisation, toute autre molécule ou protéine affectant la santé, voire une nano puce, peuvent être mises dans un cocktail de vaccination.

Il est essentiel de ne pas passer sous silence ce scandale car il en va de notre sécurité sanitaire et de l'avenir de la planète.